Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: 13

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au Père Girard

I

Moine vénéré dont l'image fière
Verse sur l'école où penchent nos fronts
Un flot de tendresse, un flot de prière.
O Père Girard que nous célébrons,
Nous tressons pour toi la verte couronne
De nos rires frais, de nos chœurs d'enfants ;
Car en ce beau jour les chants qu'on entonne
Deviennent soudain hymnes triomphants. *(bis)*

II

O toi qui disais, ainsi que le Maître :
Laissez près de moi venir les petits,
Nous voulons aussi, pour te bien connaître,
Dire les accents par nous ressentis.
Ecoute nos chœurs aux paroles franches
Et nos chants d'amour tout remplis d'émoi,
Vois nos airs de fête et nos robes blanches,
Les petits enfants sont autour de toi. *(bis)*

III

Oui, depuis cent ans, au sein de l'enfance,
Ton nom a gardé même souvenir
Des accents d'amour, de reconnaissance
Qui vibrent encor loin dans l'avenir ;
Car l'humble écolier qui travaille et prie
Suit cette leçon où tu vis un peu ;
Il mêle l'honneur du mot de Patrie
Aux préceptes saints de l'amour de Dieu *(bis)*

L. Progin.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Petits faits locaux à interpréter dans les leçons d'instruction civique. — Nous sommes au temps des cerises. Un garçonnet, un enfant de l'école, a été surpris par le garde champêtre au moment où, grimpé sur un cerisier, il dérobait des fruits. A qui appartient le cerisier ? Pas au garde champêtre. Qu'a fait celui-ci ? Un rapport. A qui ? Qui a fait payer une amende ou ordonné une punition ? Le garde champêtre fait la police de la campagne. Il ne possède peut-être ni jardin, ni pré, ni vigne et il les surveille tous. Fait-il cela pour son plaisir et gratuitement ? Quand fait-il ses tournées ? De jour, de nuit : c'est son devoir.

Des enfants ont vu dans la rue un contrôleur communal prélever un échantillon de lait dans les récipients que transporte le laitier : nécessité de vérifier la composition du lait, pour sauvegarder la santé publique.

Un journal local annonce que tel commerçant a été puni d'une amende pour avoir vendu du vin baptisé, du beurre additionné de margarine, du miel insuffisamment naturel, etc.

Lucile prend des leçons de piano, elle paye son professeur, mais les leçons données en classe ne se payent pas par les enfants ou leurs parents. Plus tard on fera comprendre que c'est l'Etat qui rétribue maîtres et maîtresses avec l'argent des impôts et les revenus du pays.

Un matin, Louis annonce que sa famille s'est augmentée d'un petit frère et que son papa est allé le faire inscrire à l'état civil ; un autre écolier dit qu'on a aussi fait inscrire le décès de sa grand'mère ; le même Monsieur de l'état civil note aussi les mariages. A l'âge de 7 à 8 ans, un enfant ne peut que constater ces faits ; plus tard, par des exemples concrets, on lui fera comprendre la nécessité de ces inscriptions : obligation de fréquenter l'école dès l'âge de 6 ou 7 ans ; cours complémentaires, examens de recrues, actes de naissance, attestation de bourgeoisie, déclaration de décès, ayant droit à un héritage, etc.

On a vu une noce entrer à l'hôtel de ville, puis à l'église ; à l'hôtel de ville entrent aussi d'autres personnes : syndic, municipaux, agents de police, gendarmes ; on y tient des conférences ; sur les murs, on affiche toutes sortes d'écrits que les gens vont lire ; quelquefois la prison se trouve dans cette maison. Cet édifice ne ressemble donc pas aux autres. Peu à peu, en revenant sur certains événements locaux, l'enfant comprendra que ce bâtiment est public, et que c'est là que les autorités se réunissent ; là qu'ont lieu les assemblées ; plus tard il se fera une idée de ce que c'est qu'un palais cantonal ou fédéral.

Des ouvriers se sont mis à creuser dans les champs, les vignes, les vergers ; on a démoli une grange et abattu des arbres ; ils construisent un chemin. Qui a fait construire ce chemin ? Sont-ce les propriétaires du terrain ? Jacques dira : Non, mon papa n'est pas content, il regrette son champ et aurait voulu que le champ passe plus haut ou plus bas ; il veut qu'on le lui paye cher. Qui le payera ? François, le fils du boursier : Mon papa. Est-ce avec son argent ? Qui emploiera ce chemin ? Tout le monde, et comme le monde va une fois ou l'autre chez le boursier apporter de l'argent, c'est avec une partie de ces ressources qu'on payera le chemin.

Des réflexions semblables seront faites à propos de la construction d'un nouveau collège, du pavage d'une rue, de réparations à un édifice public.

Deux écoliers sont malades de la scarlatine ; leurs frères et leurs sœurs ne viennent plus à l'école ; d'autres sont encore atteints. Ordre est donné de fermer la classe ; pourquoi ? Comment les malades sont-ils soignés ? Que ne doivent pas faire ceux qui les approchent ?

Observations au sujet d'une épizootie signalée dans une étable ; qui a visité le bétail malade ? Qu'a-t-il ordonné, interdit ? Ce qu'il faut faire ou ne pas faire contrarie les fermiers. Mais c'est nécessaire ; la maladie ne doit pas se propager ; pourquoi ? Qu'arriverait-il si, au village voisin, on avait la même épizootie et on ne faisait rien ?

Un individu adonné à la boisson, faisant du scandale, menaçant la vie de ses voisins, a été emmené par un gendarme dans un asile. Un autre jour un voleur a été mis en prison ; un garçon ou une fille incorrigibles sont envoyés dans une colonie de réforme ; premiers jalons de l'étude des œuvres de prévoyance et de philanthropie.

Pourquoi les vélos et les autos ont-ils une plaque portant un numéro ? Une personne a été blessée par l'un deux qui ne s'est pas arrêté ; on a vu son numéro inscrit dans un registre et dans un bureau avec le nom du propriétaire du véhicule, on retrouvera le coupable et on lui fera payer des indemnités.

Un enfant venant en classe a remarqué qu'un bec de gaz est encore allumé alors que le soleil brille déjà ; l'allumage automatique ne fonctionne plus : du gaz brûle inutilement ; il est bon d'en prévenir un agent de police. Bon aussi d'an-

noncer des dégâts causés par les eaux à une route, à un domaine privé, ou tel état de choses qui n'est pas dans l'ordre. On éveille ainsi le sentiment de la responsabilité collective.

On s'occupera encore des faits suivants : vente de bois par un particulier, par la commune, entretien des routes et des chemins, recensement des gens et du bétail, la muselière mise à tous les chiens, découverte d'un cadavre, arrêt d'un voleur, chicane vidée devant le juge de paix, enfants orphelins et tuteurs, achat et vente du sel, timbre d'affichage, incendie et pompiers, reconstruction d'une maison incendiée grâce à l'indemnité de la caisse d'assurance, char laissé dans la rue de nuit et sans lanterne, vélo circulant sans falot, gendarme pinçant un pêcheur ou un chasseur sans permis, cheminot sans ressources hébergé par la police, utilité de la poste, du télégraphe, du téléphone, rôle joué dans la classe par un surveillant, par le maître, etc., etc.

Les leçons seront données sous forme de causeries familières très simples où l'on évitera dans certains cas des personnalités...

De M. Eugène Monod, rédacteur, Vevey, dans le *Schweizerland*.

* * *

De la Revue de Paris : « Quelle que soit la valeur propre de l'enseignement, son influence reste subordonnée à la valeur du maître qui le donne... le vrai maître est celui qui accepte le tout de sa tâche avec bonne humeur parce qu'en le faisant, il sait se rendre utile ; il souffre des défauts de ses élèves, mais il se réjouit de leurs succès et le laisse voir, usant de son esprit pour encourager et stimuler, non pour humilier et déprimer ;... il voit dans sa classe non un bureau, ni une salle de conférence, mais une famille, et dans ses élèves non des auditeurs de passage ou des clients, mais des enfants ou des jeunes gens dont il doit faire des hommes ; enfin sachant que certains conseils, les plus indispensables souvent, ne peuvent se donner en classe, il n'hésite pas à voir les élèves en particulier, non plus seulement comme professeur, mais comme ami. Le maître qui comprend ainsi son devoir, ne manquera jamais d'autorité ; car il sera aimé et respecté. » L'auteur, P.-F. Thomas, parle des professeurs de l'enseignement secondaire.

* * *

A propos de la *Closerie de Champdolent,* le dernier roman de René Bazin, le chroniqueur littéraire de la *Revue pratique d'apologétique* émet de judicieuses réflexions : « D'abord nous apparaît l'importance de l'*Education des femmes* « qui font et qui défont les maisons », éducation déplorable de nos jours. Marie a été gâtée, adulée dès l'enfance ; fille unique d'un riche fermier breton, elle impose à ses parents le mari de son choix, et cause ainsi la mort d'un père « qui avait cédé » ; entêtée, paresseuse, vaniteuse, coquette, égoïste, la jeune femme a tôt fait d'exaspérer ce mari, pourtant très épris d'elle. » Trois ans, et c'est la rupture et Pierre s'en va du logis devenu intenable... « On ne dit pas assez aux jeunes filles que le talisman le plus précieux à mettre dans leur corbeille de noces est la volonté du sacrifice, l'aptitude au dévouement, d'où naîtra forcément le bonheur, parce que notre bonheur est de réaliser celui des autres ; parce que la patience, la bonté, l'indulgence d'une femme lui font toujours honneur ; parce qu'il est bien rare qu'elle n'ait pas à exercer ces vertus essentiellement féminines. On adule, on gâte la jeune fille ; elle s'épanouit sans règle, sans contrainte, dans le plus élégant, le plus raffiné, le plus monstrueux égoïsme ; elle arrive au mariage enivrée du désir d'être gâtée, adulée plus encore, aimant très peu, aimant très mal, s'aimant par-dessus tout et en tout elle-même, dans des dispositions d'esprit, de cœur et d'âme propres

à réduire en miettes l'édifice doré qui l'enchante. Peut-être était-elle intelligente, peut-être était-elle bonne ! Dieu a mit tant de trésors dans une âme féminine ! L'éducation lui a manqué ; elle n'a pas été contenue, dirigée, développée en hauteur, en grandeur ; elle sera malheureuse, et avec elle tous ceux qu'elle aurait dû chérir, envelopper de sollicitude et de tendresse vigilante... »

* * *

Ne plaisantez jamais avec les sentiments sérieux des enfants. — Mérimée, le célèbre écrivain, mort vers la fin du XIXme siècle, avait, à l'âge de cinq ans, commis je ne sais quelle petite faute. Sa mère, qui était occupée à peindre, le mit, hors de l'atelier, en pénitence, et ferma la porte sur lui. A travers cette porte, l'enfant se mit à demander pardon, à promettre de ne plus recommencer, et y employait tous les tons les plus sérieux et les plus vrais. Elle ne lui répondait pas ; il fit tant qu'il ouvrit la porte et, à genoux, il se traîna vers elle, suppliant toujours et d'un accent si sérieux, et dans une attitude si pathétique, qu'au moment où il arriva en sa présence, elle ne put s'empêcher de rire. A l'instant, il se releva et, changeant de ton :

— Eh bien, s'écria-t-il, puisqu'on se moque de moi, je ne te demanderai plus jamais pardon.

Ce qu'il fit, ajoutait avec douleur sa mère. Et c'est ainsi qu'il prit l'habitude de se raidir contre toute réprimande et d'envisager les choses avec une ironie dédaigneuse, suivant ses propres idées et se souciant peu de plaire ou de déplaire.

(La jeune ménagère.)

BIBLIOGRAPHIES

La Revue hebdomadaire et son Supplément illustré, paraissant le samedi, librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris.

Sommaire du N° du 1er juin :

Charles de la Roncière, *Un grand ministre de la marine, Colbert.* — John Charpentier, *Les sympathies franco-britanniques.* — Francis Jammes, *Monsieur le curé d'Ozeron II.* — Louis Madelin, *Guynemer.* — Hélène Varesco, *A la fumée.* — René Moulin, *L'Allemagne déçue.* — Faits et idées au jour le jour. — Memento bibliographique.

La *Revue hebdomadaire* ne publie que de l'inédit.

* * *

L'image, revue illustrée, Arts graphiques, Sécheron, Genève.

Sommaire du N° de juin :

La Suisse militaire. — Dans l'Oberland. — Chez les Allemands. — Sur le front anglais. — Les femmes anglaises. — Après la ruée allemande. — Les soins aux blessés. — Les nouveaux académiciens.

* * *

Le fait de la Semaine, librairie Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

Sommaire du N° du 25 mai :

Un document. Mémoire du prince Lichnowski, texte intégral commenté par M. Albert Thomas, ancien ministre de l'armement. Prix : 75 cent.